



LA BASE AÉRIENNE 709 « COMMANDANT RAOUL MÉNARD »



La Base aérienne 709 (BA 709) « Commandant Ménard » de Cognac-Châteaubernard, implantée sur les communes de Châteaubernard et Genté depuis 1938, s'étend sur 465 hectares.

Le site compte, à ce jour, 1 200 personnes et dispose de deux pistes respectivement de 2 400 m et 1 800 m. La base accueille plusieurs unités telles que l'École de pilotage de l'armée de l'Air (depuis 1962), la 33^e Escadre de surveillance, de reconnaissance et d'attaque (ESRA), constituée de l'Escadron de drones (ED) 1/33

« Belfort », l'Escadron de transformation opérationnelle drones (ETOD) 3/33 « Moselle » et l'Escadron de soutien technique aéronautique (ESTA) 15/33.

Ses principales missions

Dans le cadre de sa participation à la mission de protection, le radar et le centre radio de la base aérienne fonctionnent en permanence pour alimenter le réseau national de défense aérienne. Le personnel militaire de la base assure la protection du site H24, 7j/7. Des groupes d'intervention et des équipes cynophiles sont en mesure d'intervenir sur le site sous faible préavis, en permanence.



Ses deux unités phares

La 33^e Escadre de surveillance, de reconnaissance et d'attaque Elle est constituée de l'Escadron de drones (ED) 1/33 « Belfort », de l'Escadron de transformation opérationnelle drones (ETOD) 3/33 « Moselle » et de l'Escadron de soutien technique aéronautique (ESTA) 15/33. L'ED 1/33 « Belfort » dispose aujourd'hui à COGNAC de 2 Reaper Block 1 et de 2 Reaper Block 5 ; l'escadron met en œuvre 3 Reaper Block 1 à Niamey. Au total, l'armée de l'air a aujourd'hui 5 Reaper Block 1 et 2 Block 5. A termes, un second système de 3 avions sera livré à l'armée de l'air, portant sa capacité totale en drones à 5 Block 1 et 5 Block 5. Depuis décembre 2019, les drones Reaper de l'armée de l'Air sont armés dans le cadre de ses missions en opérations extérieures.

L'École de pilotage de l'armée de l'Air (EPAA) 00.315 « Général Jarry »

L'EPAA est chargée de la formation initiale des futurs pilotes de chasse ou de transport de l'armée de l'Air, et également de l'aéronautique navale, ainsi que de certains de nos partenaires étrangers. Elle forme, en outre, des instructeurs en vol et les futurs moniteurs simulateurs de l'armée de l'Air.

L'EPAA (formation chasse) a reçu ses premiers PC-21 en 2018 pour remplacer les Epsilon TB30 et les Alphajet de Tours. Ces nouveaux aéronefs, disposant d'une avionique de dernière génération et d'une simulation embarquée associée au nouveau simulateur, permettent d'offrir une formation plus moderne, optimisée et mieux adaptée aux besoins des unités aériennes de combat. Les élèves effectuent également des vols sur Grob-120 lors de la première phase de tronc commun.

Grâce aux PC-21, l'EPAA participe aux Dispositifs particuliers de sûreté aérienne (DPSA) mis en œuvre pour protéger les grands événements nationaux (COP 21, Salon aéronautique du Bourget, 14 Juillet, etc.).

Activités aériennes

Par ailleurs, la base aérienne assure une contribution importante aux missions accomplies dans le cadre de la posture permanente de sûreté - air grâce à son radar et au centre d'émission et de réception radio qui alimente le réseau national de défense aérienne.

Programme:

10h20 : Visite de la 33^e Escadre de surveillance, de reconnaissance et d'attaque

Echanges avec l'équipage et le personnel mécanicien autour d'un drone Reaper

11h10 : Visite de l'École de pilotage de l'armée de l'Air

Présentation statique des avions de formations GROB 120 et PC21

12h00 : micro-tendu

Pour respecter les mesures sanitaires en vigueur liées à l'épidémie de COVID-19, le déplacement sera poolé.

Le pool sera composé de :

Photo : AFP

Vidéo : France 3 Nouvelle Aquitaine

Par ailleurs, une bande éléments (photos et vidéos) sera mise à disposition des media par le SIRPA Air en milieu d'après-midi :

www.air-actualites.com/Minarm_Cognac/

LA 33^E ESCADRE DE SURVEILLANCE, DE RECONNAISSANCE ET D'ATTAQUE

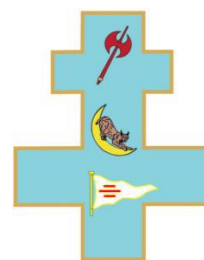
Créée en septembre 2019, la 33^e Escadre de surveillance, de reconnaissance et d'attaque comprend l'Escadron de drones (ED) 1/33 « Belfort », l'Escadron de transformation opérationnelle drones (ETOD) 3/33 « Moselle », responsable de la formation initiale des équipages de Reaper, et elle est également composée de l'Escadron de soutien technique aéronautique (ESTA) 15/33. Courant du deuxième semestre 2020, elle s'agrandira avec la création d'un deuxième escadron de drones qui reprendra, quant à lui, les traditions du 2/33 « Savoie ».

ZOOM SUR L'ESCADRON DRONES 1/33 « BELFORT »

Ses principales missions :

Spécialisés dans le renseignement en temps réel, les équipages de l'ED 1/33 « Belfort » ont pour mission la recherche puis le suivi, parfois pendant plusieurs jours, grâce à la persistance du vecteur, de l'adversaire, pour être en mesure d'agir une fois l'ordre d'engagement obtenu. Rompus aux missions de CAS (*Close Air Support* – appui aérien rapproché) et aux missions d'*Air Interdiction*, les équipages sont également formés pour être « *Mission Commander* » de dispositifs aériens complexes.

Grâce à une formation robuste réalisée notamment sur la base de Cognac, la capacité des drones de l'ED 1/33 « Belfort » renforce significativement les capacités de surveillance, de renseignement et d'intervention des forces françaises.



Ses moyens :

Pour réaliser ces missions, l'escadron dispose de 5 drones Reaper Block 1 dont 3 sont en permanence en opération sur la base aérienne projetée de Niamey et 2 sont dévolus à l'instruction, à la préparation opérationnelle des équipages et aux missions sur le territoire national à Cognac. L'unité comprend 220 personnels français, ainsi que du personnel américain chargé du maintien en condition opérationnelle des drones. L'ED 1/33 « Belfort » est en perpétuelle évolution, la capacité en systèmes sera doublée cette année avec la livraison de 2 systèmes Reaper Block 5.

En opération :

Avec plus de 30 000 heures de vol réalisées depuis 2014, le drone Reaper est plus que jamais au centre des opérations de la bande sahélo-saharienne.

Devenue essentielle et incontournable, cette capacité clé de l'armée de l'Air que représente le drone MQ-9 Reaper s'est développée majoritairement et durablement en opérations extérieures. Cette dynamique est le fruit de l'expertise et de la ténacité des équipages Reaper, qui, au quotidien, sont à l'œuvre pour trouver, suivre et engager l'ennemi au Sahel.

Fort d'une quarantaine de personnes, dont plus d'une vingtaine d'aviateurs, le détachement drones (DETdrone) de la base aérienne projetée de Niamey, au Niger, comprend six équipages français. La partie technique est composée de mécaniciens de l'armée de l'Air et de mécaniciens civils de *General Atomics* pour la mise en œuvre du Reaper Block 1. La poursuite de la montée en puissance du drone dans l'armée de l'Air a été marquée par l'armement du Reaper en décembre 2019 à Niamey.

En métropole :

Comme le souligne le général Jean-Luc Moritz, commandant de la brigade aérienne de l'aviation de chasse, en charge de la préparation opérationnelle des unités chasse et drones, « *la priorité est accordée à la montée en puissance des équipages Reaper pour répondre au besoin toujours croissant des opérations* ».

Piloté depuis la base charentaise, le Reaper est de tous les exercices majeurs de l'armée de l'Air et des autres armées. Il est, par ailleurs, régulièrement engagé lors de déploiements de dispositifs particuliers de sûreté aérienne (DPSA) au-dessus du territoire métropolitain.

Durant la crise sanitaire COVID-19, l'activité a été réduite afin de permettre la constitution d'équipes ne se croisant pas physiquement et se succédant par semaine ou par quinzaine, pour être en mesure de poursuivre leurs missions si une équipe était touchée. Cela a permis à l'escadron de garder toute sa capacité et de tenir ses engagements opérationnels au profit de la force Barkhane malgré la pandémie.

2019 a été une année charnière pour le drone Reaper, avec la capacité d'armement effective en opérations extérieures. En 2020, le Reaper continue sa montée en puissance avec la mise en œuvre de deux systèmes de drones Block 5.

Retrouvez la fiche technique des drones de l'Armée de l'air [ici](#)

ÉCOLE DE PILOTAGE DE L'ARMÉE DE L'AIR (EPAA 00.315) « GÉNÉRAL JARRY »

Sa mission :

La mission principale de l'École de pilotage de l'armée de l'Air (EPAA) 00.315 "Général Jarry" est de former des pilotes de combat qu'ils proviennent de l'armée de l'Air, de la Marine nationale ou de pays amis. Après une phase initiale commune, les élèves pilotes sont sélectionnés pour suivre une pré-spécialisation chasse ou transport. Une fois cette orientation effectuée, les stagiaires pilotes de chasse suivent un stage de pré-spécialisation chasse (phase 2b) tandis que les élèves pilotes de transport rejoignent directement l'École de l'aviation de transport (EAT) à Avord.

Les missions de vol sont du type :

- prise en main et tours de piste ;
- perfectionnement voltige ;
- navigation basse altitude ;
- vol aux instruments, nécessaire à la maîtrise de la machine en cas de mauvaise météo ;
- vol de nuit ;
- vol en formation, essentiel pour leur futur métier de pilote de chasse.

Les élèves effectuent de nombreux vols en solo (sans instructeur) que ce soit pour de la voltige ou du vol en formation en position d'équipier.

La seconde mission de formation de l'école est l'instruction des élèves moniteurs simulateurs depuis leur sortie de l'école de Rochefort, jusqu'à l'obtention de leur brevet de spécialité. Ils sont répartis en 2 promotions par an.

Ses moyens :

L'EPAA a reçu ses premiers PC-21 en 2018 afin de remplacer les Epsilon TB 30 et les Alphajet de Tours. Ces nouveaux aéronefs, disposant d'une avionique de dernière génération et d'une simulation embarquée associée au nouveau simulateur, permettent d'offrir une formation plus moderne, optimisée et mieux adaptée aux besoins des unités aériennes de combat.

Le Grob-120 est utilisé lors du début de la formation des stagiaires, lors de la phase dite de « tronc commun ». Les élèves pilotes et navigateurs officier systèmes d'armes toutes spécialités confondues (chasse, transport) s'entraînent sur Grob-120 avant d'être orientés.



La formation est réalisée dans les deux escadrons d'instruction en vol (EIV) :

le 1/13 « Artois » et le 2/12 « Picardie »

L'Escadron d'instruction en vol 1/13 « Artois » : créé le 1^{er} octobre 1956, sur la base aérienne de Lahr (Allemagne), l'Escadron de chasse 1/13 « Artois » était initialement doté de F-86K. Sa mission était la chasse en tout temps, et l'entraînement au vol sans visibilité des pilotes. Evoluant à présent sur PC-21 et GROB-120, la mission de l'escadron est la formation des pilotes de combat français et étrangers, puis de la phase de pré-spécialisation chasse.

L'Escadron d'instruction en vol 2/12 « Picardie » : le 1^{er} mai 1954, le numéro et le nom de cet escadron apparaissent pour la première fois sur le registre des actes administratifs de la 12^e escadre. Le 1^{er} juin 1980, après 23 ans d'absence, l'Escadron de chasse 2/12 est recréé pour opérer sur Mirage F1 C. Le 5 juillet 2012, l'Escadron d'instruction en vol 2/12 « Picardie » de l'EPAA est institué.

Son personnel : 48 officiers ; 28 sous-officiers ; 15 militaires techniciens de l'air ; 4 civils de la défense ; 170 stagiaires pilotes par an.

Durant la crise sanitaire COVID-19, la formation du personnel navigant est restée une mission prioritaire car les stagiaires sont notamment les pilotes de chasse de demain engagés en opérations pour la sécurité des Français. L'activité réduite avec le système de bordées par quinzaine a permis aux élèves pilotes de continuer leur formation avec sérénité.

LE PILATUS PC-21

Conçu par la société Suisse Pilatus, le PC-21 est le nouvel appareil de formation des pilotes de chasse et des Navigateurs officiers systèmes d'armes (NOSA). Stationné à l'École de pilotage de l'armée de l'Air sur la Base aérienne 709 de Cognac Châteaubernard, il permet notamment de rationaliser la formation des équipages de l'aviation de chasse de l'armée de l'Air, mais aussi, de la Marine nationale.

Face à la complexification des missions aériennes opérationnelles, l'armée de l'Air adapte son système de formation et ses appareils d'apprentissage. Grâce à des outils d'apprentissage au sol, les stagiaires sont immergés dans un environnement proche des avions d'armes modernes. Le PC-21 permet également de faire des économies en heures de vol et de raccourcir la durée de formation des stagiaires.

Au nombre de 17, les PC-21 et leurs simulateurs ont été conçus pour former annuellement des stagiaires au profit de l'aviation de chasse, soit 30 pilotes et 10 navigateurs officiers systèmes d'armes de l'armée de l'Air, 10 pilotes pour la Marine nationale, ainsi que 10 moniteurs simulateurs.

La pleine capacité de formation est atteinte et ceci peu avant la fermeture de la plateforme aéronautique de Tours. Doté de nombreuses qualités aéronautiques et d'un cockpit moderne, ce mono-turbopropulseur se rapproche grandement d'un avion de chasse de dernière génération au niveau de l'avionique. Le système embarqué de l'avion garantit un haut niveau de représentativité des missions tactiques grâce à ses capacités de simulation. Outre sa manœuvrabilité, le PC-21 supporte des facteurs de charge de -4Gz à +8Gz, sensiblement identiques aux capacités du Rafale.

La nouvelle formation : la formation modernisée des équipages de chasse

Phase 1 – BA 701 de Salon-de-Provence : formation générale des officiers de l'air et premier vol sur Cirrus SR 20.

Phases 2 et 3 – mutualisation de la formation sur la BA 709 de Cognac-Châteaubernard : les futurs pilotes de chasse se formeront sur Pilatus PC-21.

Ce nouveau système de formation permet la progression par les heures de vols et par l'apprentissage, les élèves seront plus rapidement sensibilisés aux systèmes et missions qui les attendent, aux conflits actuels et à un environnement chasse.

Phase 4 – BA 120 de Cazaux : à l'École de transition opérationnelle (ETO), les futurs pilotes sont formés aux notions de combat aérien et dirigés par la suite sur Rafale ou Mirage 2000 pour leurs futures affectations en escadron de chasse.



Retrouvez la fiche technique du Pilatus PC-21 [ici](#)

GÉNÉRAL D'ARMÉE AÉRIENNE PHILIPPE LAVIGNE, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR



Le général d'armée aérienne Philippe Lavigne est chef d'état-major de l'Armée de l'air française.

Il intègre l'École de l'air de Salon-de-Provence en 1985. Breveté pilote de chasse en 1989, il sert en unités opérationnelles sur Mirage 2000 comme pilote de défense aérienne, cumulant quelque 2850 heures de vol et 46 missions de guerre lors des opérations en ex-Yougoslavie et en Irak.

Au sortir du collège interarmées de défense, il prend le commandement de l'escadron de chasse 1/5 «Vendée» en 2001 sur la base aérienne d'Orange. En 2003, il est appelé à servir en tant qu'expert air de la planification stratégique au centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) au sein de l'état-major des armées. À ce titre, il assure la planification puis la conduite de l'opération «Carbet» en Haïti en 2004 et des opérations de secours aux populations locales en Asie du Sud dans le cadre de l'opération «Béryx» en 2005.

Il rejoint ensuite l'état-major de l'Armée de l'air où il occupe différentes fonctions au bureau «Plans» où il est notamment chargé de la conduite des questions spatiales, du projet européen d'entraînement des pilotes de chasse et des structures de simulation avec plusieurs nations européennes. En 2008, il est choisi comme auditeur du centre des hautes études militaires et de la session «politique de défense» de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

À l'été 2009, il est nommé sous-directeur en charge des exportations de matériels de guerre au secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) à Paris. Il prend ainsi part à l'élaboration des positions françaises sur

les questions d'exportations d'armement dans les enceintes internationales. Trois ans plus tard, il est nommé directeur de l'information du chef d'état-major des armées et œuvre au quotidien auprès du Major Général des Armées sur l'ensemble des dossiers préparés par l'état-major des Armées.

Il quitte ensuite Paris pour l'Afghanistan, où il prend le commandement de l'aéroport international de Kaboul et des forces françaises engagées dans l'opération «Pamir». Il supervise notamment les opérations de transfert de la responsabilité militaire de l'aéroport aux autorités civiles afghanes.

Nommé général de brigade aérienne le 1^{er} janvier 2015, il prend à la même date le commandement de la brigade aérienne de l'aviation de chasse à Dijon, puis à Bordeaux-Mérignac en septembre 2015. Il est notamment en charge de la préparation opérationnelle de l'aviation de combat.

Au mois de juillet 2016, il est appelé auprès du chef d'état-major des armées en tant que chef de cabinet. Il est promu au grade de général de division aérienne le 1^{er} mars 2017.

Il est nommé chef d'état-major de l'Armée de l'air et élevé au rang et appellation de général d'armée aérienne le 31 août 2018.

Commandeur de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite, il est décoré de la croix de la Valeur militaire.

Né à Bergerac le 25 septembre 1965, le général Lavigne est passionné de rugby, sport qu'il pratique encore.



COLONEL ARNAUD GARY, COMMANDANT LA BA 709 DE COGNAC-CHÂTEAUBERNARD



Né le 04 octobre 1973 à Sainte-Catherine les Arras
Promotion 1995 de l'École de l'Air
Marié, 03 enfants
Pilote de chasse, 2 500 heures de vol dont 183 heures de nuit
124 missions de guerre sur théâtres d'opérations extérieures :
Ex-Yougoslavie (54), Afghanistan (55) et Lybie (15)

OPÉRATIONS

Lybie, Opération Harmattan (deux fois commandant du détachement M2000D à Souda)
Afghanistan, Opération Pamir, Opération Serpentaire (deux fois commandant du détachement chasse)
Ex-Yougoslavie, Opération Salamandre-Trident (4 détachements)

PARCOURS PROFESSIONNEL

2018- : Commandant de la base aérienne 709 de Cognac
2016-2018 : Officier d'échange au *Strategic Studies Group* du chef d'état-major de l'armée de l'Air américaine
2015-2016 : Inspection de l'armée de l'Air, Vice-président du conseil permanent de la sécurité aérienne
2013-2015 : Assistant militaire du Major général de l'armée de l'Air
2012-2013 : Stagiaire à l'*Air War College*, Maxwell AFB, USA
2009-2012 : Chef des opérations, commandant en second puis commandant de l'Escadron de chasse 01.003 « Navarre »
2007-2009 : Adjoint au chef des opérations de l'Escadron de chasse 02.003 « Champagne »
2005-2007 : Chef de brigade de la promotion 2005 de l'École de l'air – Base aérienne 701
2001-2005 : Commandant d'escadrille à l'Escadron de chasse 01.007 « Provence » sur Jaguar
1999-2001 : Officier navigant 3^e escadrille « Furie » de l'Escadron de chasse 03.007 « Languedoc » sur Jaguar
1995-1999 : Circuit des écoles du personnel navigant

FORMATION

2012-2013 : Stagiaire École de Guerre à l'*Air War College* (USA), master en études stratégiques
1999 : École de l'aviation de chasse à Tours, breveté pilote de chasse
1995-1998 : École de l'air à Salon de Provence et échange *US Air Force Academy*, diplôme d'ingénieur en aéronautique